



COMMUNIQUE DE PRESSE

L'UA nomme un Représentant spécial chargé de la coopération antiterroriste

Le Représentant spécial dirigera également le Centre africain d'étude et de recherche sur le terrorisme

Addis Abéba, le 7 octobre 2010: Le Président de la Commission de l'Union africaine (UA), Jean Ping, a nommé aujourd'hui M. Francisco José Caetano Madeira, du Mozambique, comme son Représentant spécial chargé de la coopération antiterroriste et, en même temps, Directeur du Centre africain d'étude et de recherche sur le terrorisme (CAERT), qui est basé à Alger.

M. Madeira, qui est un diplomate de carrière, a servi comme Ambassadeur du Mozambique dans plusieurs Etats africains et comme Conseiller diplomatique à la présidence de la République de son pays. Il a également été Ministre à la présidence, d'abord chargé des Affaires parlementaires, puis des Affaires diplomatiques. Il a pris part aux efforts visant à promouvoir la paix dans la région des Grands Lacs, ainsi qu'aux négociations avec l'Armée de Résistance du Seigneur. M. Madeira a été l'Envoyé spécial de l'Organisation de l'unité africaine (OUA)/UA pour les Comores, de 1999 à 2010.

Cette nomination s'inscrit dans le cadre du suivi de la décision sur la prévention et la lutte contre le terrorisme adoptée par la 15^{ème} session ordinaire de la Conférence de l'Union, tenue à Kampala, en Ouganda, du 25 au 27 juillet 2010. Dans cette décision, la Conférence a, entre autres, souligné la nécessité d'efforts renouvelés et celle d'une mobilisation accrue pour lutter contre le fléau du terrorisme, et a demandé à la Commission de prendre des mesures appropriées à cette fin.

En sa qualité de Représentant spécial du Président de la Commission, M. Madeira coordonnera les efforts visant à assurer la mise en œuvre effective des instruments pertinents de l'UA, y compris la Convention de 1999 sur la prévention et la lutte contre le terrorisme, le Protocole y relatif de 2004 et le Plan d'action de 2002. Ses efforts porteront également sur la mobilisation de la communauté internationale en appui aux efforts de l'Afrique dans la lutte contre le terrorisme.

En tant que Directeur du CAERT, M. Madeira œuvrera au renforcement des capacités du Centre, notamment ses ressources humaines, ainsi que de son rôle de coordination et de sa contribution d'ensemble aux efforts visant à prévenir et à combattre le terrorisme. Pour ce faire, il s'appuiera sur les résultats obtenus jusqu'à présent.

Dès après sa prise de fonction, M. Madeira entreprendra des consultations avec les Etats membres présentement confrontés à la menace terroriste, ainsi qu'avec d'autres acteurs, afin d'identifier des mesures pratiques pour que l'UA puisse mieux appuyer leurs efforts.

En outre, et conformément à la décision adoptée à Kampala, la Commission soumettra, dans les prochaines semaines, un rapport au Conseil de paix et de sécurité sur les voies et moyens les meilleurs pour renforcer l'efficacité des efforts de l'Afrique dans la prévention du terrorisme et la lutte contre ce fléau.

NOTES AUX REDACTEURS EN CHEF

A propos de M. Francisco Madeira

M. Francisco Caetano Madeira Jose est né le 4 avril 1954, à Beira, au Mozambique. Il est titulaire d'un diplôme en relations internationales du Centre des Relations étrangères de Dar-es-Salaam et d'un diplôme en droit de l'Université Eduardo Mondlane de Maputo.

Il a intégré le service diplomatique du Mozambique en 1975, travaillant essentiellement sur les affaires africaines. De 1984 à 1989, il a servi comme Ambassadeur du Mozambique dans plusieurs pays africains. Il a été membre de la délégation gouvernementale aux négociations de paix avec la RENAMO, qui ont abouti à la signature de l'Accord général de paix de Rome pour le Mozambique. Il a occupé plusieurs portefeuilles ministériels, ayant été, de 1995 à 1999, Ministre à la présidence chargé des Affaires parlementaires et, de 2000 à 2010, Ministre à la présidence chargé des Affaires diplomatiques.

M. Madeira a contribué à plusieurs processus de paix sur le continent. En particulier, il a été le Représentant spécial du Gouvernement mozambicain pour la région des Grands Lacs ; membre des équipes des anciens Présidents Julius Nyerere et Nelson Mandela dans la facilitation des négociations de paix d'Arusha sur le Burundi (1997 - 2000); Envoyé spécial du Président de l'UA (l'ancien Président Joachim Chissano) à Sao Tomé et Príncipe, à la suite du coup d'Etat de juillet 2003 ; membre de l'équipe de facilitation du Vice-Président du Gouvernement du Sud Soudan, Riak Machar, dans les négociations avec la LRA ; et Envoyé spécial de l'OUA/UA pour les Comores (1999-2010).

Il a été membre du Parlement du Mozambique de janvier 2005 à décembre 2009, et de janvier 2010 à ce jour.

A propos de la contribution de l'UA à la prévention du terrorisme et à la lutte contre ce fléau

Au cours des dernières années, l'Union africaine a pris nombre de mesures pour lutter contre le fléau du terrorisme sur le continent. A cet égard, l'UA a élaboré un certain nombre d'instruments pour faciliter la coordination entre ses Etats membres, y compris la Convention de 1999 sur la prévention et la lutte contre le terrorisme (adoptée à Alger par la 28^{ème} session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine), le Plan d'action de 2002 pour la prévention du terrorisme et la lutte contre ce fléau, et le Protocole de 2004 à la Convention d'Alger. En juillet 2009, la Conférence de l'UA, lors de sa session tenue à Syrte, en Libye, a adopté une décision sur l'interdiction du paiement de rançons aux groupes terroristes. Actuellement, l'UA travaille à l'élaboration d'une loi africaine type sur la lutte antiterroriste, aux fins d'aider les Etats membres à mettre en place le cadre juridique nécessaire pour lutter efficacement contre la menace terroriste.

Conformément au Protocole à la Convention d'Alger de 1999, l'UA a créé, en 2004, le Centre africain d'étude et de recherche sur le terrorisme. Basé à Alger, le Centre est chargé de faciliter la mise en œuvre des instruments africains et internationaux pertinents sur le terrorisme, ainsi que la coopération entre les Etats membres.

Dans l'accomplissement de son mandat, le Centre travaille en étroite collaboration avec les points focaux nationaux et régionaux, désignés respectivement par les Etats membres de l'UA et les Communautés économiques régionales. Le Centre a initié des programmes pour renforcer la

capacité des Etats membres, notamment à travers la formation et l'échange d'expériences. Le Centre travaille en étroite collaboration avec les Nations unies et d'autres partenaires, y compris l'Union européenne, et vise à devenir un centre d'excellence dans la lutte contre le fléau du terrorisme.

Lors de sa 15^{ème} session ordinaire tenue à Kampala, du 25 au 27 juillet 2010, la Conférence de l'Union s'est déclarée gravement préoccupée par l'aggravation du fléau du terrorisme sur le continent et la menace que cette situation fait peser sur la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique. La Conférence a demandé aux Etats membres de travailler étroitement ensemble à la mise en œuvre de mesures renforcées contre le terrorisme.